

Biton, Ilan. (2022). Le Profil de Compétences Transversales (PCT), un instrument pédagogique au service des élèves. *Bulletin CIIP*, 6, 71-73.

Le Profil de Compétences Transversales (PCT), un instrument pédagogique au service des élèves

L'article 16 de la [Convention scolaire romande](#) (CSR) stipule que «pour la fin de la scolarité obligatoire, les cantons parties à la Convention élaborent des profils de connaissance/compétence individuels destinés à documenter les écoles du degré secondaire II et les maîtres d'apprentissage». Afin de répondre à cette volonté politique, divers travaux ont été initiés depuis 2017, permettant de clarifier les besoins, de définir un périmètre et d'esquisser les premières lignes d'un dispositif pédagogique romand. Sur la base des réflexions déjà menées au niveau intercantonal et des travaux réalisés dans le canton du Valais relatifs à une attestation de «compétences générales», la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) a mandaté en 2020 un groupe interdisciplinaire, afin de concevoir un instrument romand en mesure de répondre à l'article 16, qui fasse sens et qui bénéficie pleinement aux élèves.

Ilan BITON

Coordinateur IOSP
Service enseignement et
évaluation
DGEO, Genève

Le PCT, de quoi parle-t-on ?

La question des *compétences transversales* prend de plus en plus d'importance pour accéder au monde du travail et il apparaît essentiel non seulement que ces notions soient expliquées en classe mais aussi que l'élève puisse se les approprier dans le cadre de son choix professionnel ou de formation. Ces compétences soutiennent en effet des travaux plus complexes tels qu'attendus dans l'enseignement postobligatoire et concernent à ce titre chaque élève.

Suivant une ligne qui se veut cohérente et progressive, l'instrument Profil de Compétences Transversales (PCT) se décline ainsi en un parcours de quatre séquences intervenant entre la 9^e et la 11^e années: «*À la découverte des compétences transversales*», «*Mes forces*», «*Mes compétences ont de la*

valeur», «*Mes compétences pour le futur*». Ces étapes visent à outiller les élèves pour les amener à comprendre les définitions des compétences, à les aider à identifier celles qu'elles et ils ont développées le plus, à les relier à leur dossier de candidature (CV, lettre de motivation, entretiens) et, enfin, à mobiliser ces compétences autour de leur projet de formation.

Chaque séquence comporte du matériel pour les élèves, ainsi que des précisions à l'intention des enseignantes et enseignants responsables de la démarche. L'élève garde une trace de ses travaux, notamment une attestation de ses compétences transversales, photographie de ses compétences à l'instant T, réalisée suite à une démarche réflexive et qui lui est délivrée en 10^e année.

Des compétences à découvrir et mobiliser

Dès la première séquence, l'élève découvre les 27 compétences transversales de l'instrument PCT (par exemple: fiabilité, facilité de contact, entraide, esprit de synthèse, etc.), organisées selon trois domaines – personnel, social et méthodologique. Ces compétences ont été

élaborées en cohérence avec l'organisation des *Compétences opérationnelles* du Centre suisse de services Formation professionnelle, orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO) et avec celle des *Compétences transversales* du projet Matu2023.

Les compétences transversales définies dans l'instrument PCT représentent le prolongement et la transcription des capacités transversales décrites dans le [Plan d'études romand](#) (PER) pour les élèves lors de l'orientation scolaire et professionnelle (OSP). Ces dernières permettent ainsi de faire le lien avec les attentes des formations subséquentes.

L'ensemble des compétences transversales a été étayé par des descripteurs destinés aux élèves, qui exemplifient en

action chacune d'elles. Elles sont complétées de précisions destinées aux adultes, afin de leur permettre d'apporter des nuances utiles à leurs élèves pour une meilleure compréhension de chaque compétence. À noter que ces compétences ne sont ni rattachées à une discipline ni à une profession en particulier et peuvent être mises en œuvre dans des situations très diverses.

Compétence transversale (exemple)	Descripteurs pour l'élève	Précisions pour les adultes
Capacité de concentration	<ul style="list-style-type: none"> J'accomplis mes tâches sans me laisser distraire. Je reste concentré-e malgré les perturbations. 	L'élève reste centré-e sur le travail qu'elle/il commence et ne se laisse pas distraire par des éléments extérieurs. Elle/il ne disperse pas son attention et se focalise sur l'essentiel.

Exemple de descripteur pour une compétence.

Chaque élève est susceptible de déployer l'ensemble des compétences de manière plus ou moins appuyée dans son quotidien. Ce potentiel de développement est une de leurs caractéristiques. En effet, on les différencie largement de ce que l'on pourrait appeler des « traits de caractère » car elles peuvent être travaillées consciemment et ne sont donc pas figées. Il s'agit donc de se concentrer sur les

compétences en plein développement chez les jeunes, et non sur leur personnalité.

L'idée est ainsi de s'inscrire dans un mouvement éducatif qui tend à promouvoir l'apprentissage et le déploiement des compétences tout au long de la vie.

Le PCT, une démarche avant tout autoévaluative

La démarche de l'instrument PCT est essentiellement autoévaluative pour les élèves et s'appuie sur l'exploration de ces 27 compétences transversales. Cette autoévaluation repose sur l'estimation du développement de chaque compétence, afin d'identifier celles qui sont particulièrement étendues chez l'élève et celles qui sont prépondérantes dans les formations visées.

En ce sens, cette démarche autoévaluative représente pour les élèves une réelle contribution à la préparation au choix scolaire ou professionnel, l'attestation délivrée marquant un simple jalon au cours du développement de leur projet.

De son côté, l'enseignante ou l'enseignant pilote l'instrument et les étapes, entérine les résultats de la démarche quant aux compétences transversales retenues pour

l'attestation. Leur rôle est donc de garantir le sérieux de la démarche entreprise, de constater la capacité des jeunes à adopter une posture réflexive et de développer leur capacité à s'autoévaluer.

Les parents sont également impliqués dans le processus en tant que partenaires essentiels, ce qui offre l'occasion de nouer le dialogue autour d'aspects positifs et valorisants de leur enfant. D'autres personnes de référence (professionnelles ou professionnels qui encadrent le jeune, maitresse ou maitre de stage préprofessionnel, adultes qui connaissent bien l'élève dans le cadre scolaire ou extrascolaire, etc.) contribuent à la démarche dans une approche coévaluative. L'élève est amené à les solliciter directement pour qu'elles puissent apporter un éclairage sur les compétences qu'il ou elle a sélectionnées.

Le PCT, un levier pédagogique

L'instrument Profil de Compétences Transversales s'inscrit dans le projet global de formation de l'élève du PER, transcrivant les Capacités transversales du PER pour les élèves et contribue notamment aux apprentissages de l'objectif en Formation générale FG 33 — Construire un ou des projets personnels à visée scolaire et/ou professionnelle (cf. PER).

La démarche apporte ainsi une vraie plus-value pour les élèves, notamment dans le cadre de leur réflexion sur l'OSP quant à la connaissance de soi par rapport à ses

compétences transversales. En effet, l'instrument PCT permet à chaque élève de mieux se connaître, en la ou le conduisant à prendre conscience des compétences transversales qu'elle ou il mobilise déjà dans son quotidien.

En amenant une réflexion sur des compétences dont le champ d'application est bien plus vaste que le cadre de l'école, l'élève peut sortir des carcans disciplinaires pour valoriser ce qui ne figure que rarement dans les documents et résultats scolaires.

À travers ces séquences, l'enseignante ou l'enseignant en charge de la démarche pourra tisser un lien spécifique avec ses élèves, apprenant à identifier leurs forces et ainsi à mieux les accompagner dans leur quotidien scolaire et dans leurs choix de formation. Ce faisant, l'ensemble donne davantage de force aux apprentissages disciplinaires classiques, lesquelles contribuent notablement au développement des compétences transversales.

En définitive, cette ouverture d'horizon permet de renforcer l'estime de soi de l'élève, d'affirmer son potentiel de développement, en faisant reconnaître ses compétences par autrui, d'assurer sa capacité d'agir, de dire, de faire

Perspectives

Une phase pilote de l'instrument PCT est encore nécessaire, afin d'évaluer l'adéquation des séquences avec le public concerné, contribuant à inscrire le projet dans une dynamique d'amélioration continue. Dès lors, le dispositif continuera à se déployer sur l'ensemble des années de scolarité du secondaire I, visant également à apporter à l'attestation un caractère intercantonal pour une meilleure reconnaissance auprès des milieux professionnels et académiques.

Pour conclure, l'instrument PCT, comme réponse à l'article 16 de la Convention scolaire romande (CSR), offre un outil au service de l'élève, pour une meilleure connaissance de soi, indispensable à toute réflexion quant à l'orientation

— et au final — d'être actrice ou acteur de ses choix de formation; en d'autres termes:

[...] construire «l'estime de soi», qui ne se réduit pas à la «confiance en soi». Paul Ricœur nous dit qu'elle est à la foi affirmation de soi et reconnaissance d'autrui. Elle est principalement liée au «pouvoir faire», à notre capacité d'agir, de dire, de faire. On apprend à s'apprécier parce que l'on est l'auteur de nos actes, capacité à agir qui constitue notre propre humanité, mais aussi celle de l'autre. Conquête lente et difficile, elle requiert de croire en soi. Et on ne croit en soi que parce que quelqu'un croit en nous. On ne vaut plus seulement par ce que l'on est, mais par ce que l'on fait. (Vannini, 2016)

scolaire et professionnelle, apprentissages inscrits dans le PER (FG 33). Il renforce également la prise de conscience par les élèves des attentes des mondes académiques et professionnels à travers des compétences transversales qui décrivent de multiples dimensions en développement.

Dans la poursuite de cette vision, il est vivement souhaité que ces compétences transversales puissent continuer à être travaillées avec les élèves non seulement dans la scolarité obligatoire mais également au-delà, afin qu'elles s'inscrivent dans un mouvement d'apprentissage et de développement tout au long du parcours de formation et du parcours de vie.

Référence

Vannini, M. (2016, 21 octobre). Eirick Prairat: quelle éthique pour l'enseignant? *Le Café pédagogique*.
<https://www.cafepedagogique.net/2016/10/21/eirick-prairat-quelle-ethique-pour-lenseignant/>

